

CONSEIL MUNICIPAL

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 novembre 2018 [Unanimité]
Le conseil municipal a approuvé le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 16 novembre 2018.
- Décisions du Maire prise par délégation du conseil municipal [information]
Le conseil municipal a pris acte de la décision du 13 novembre et des deux décisions du 29 novembre 2018 prises par le Maire par délégation du conseil municipal.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

AFFAIRES GENERALES

- Ouverture des commerces le dimanche en 2019 – avis du conseil municipal [27 voix POUR et 2 voix CONTRE]
Le conseil municipal a émis un avis favorable à l'ouverture des commerces en 2019 selon les modalités suivantes :
 - Ouverture de l'ensemble des commerces situés sur le territoire de Nantes Métropole le dimanche 1^{er} décembre 2019, de 12 heures à 19 heures.
 - Ouverture de l'ensemble des commerces situés sur le territoire de Nantes Métropole le dimanche 15 décembre 2019, de 12 heures à 19 heures.
 - Ouverture des commerces uniquement dans les pôles de proximité et le pôle centre-ville de Nantes définis par le Schéma directeur d'urbanisme commercial de Nantes Métropole, le dimanche 22 décembre 2018, de 12 heures à 19 heures.

Sous réserve expresse du respect de l'accord territorial signé en 2017 par les partenaires sociaux pour les ouvertures dominicales en 2018 et après avis des organisations d'employeurs et de salariés. Puis le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

- Syndicat mixte Loire et Goulaine – modification des statuts [Unanimité]
Le conseil municipal a approuvé les nouveaux statuts du Syndicat Mixte Loire et Goulaine adoptés au comité syndical du Syndicat Mixte Loire et Goulaine le 8 novembre 2018 dont l'objet était de modifier les modalités de financement sur la compétence Compétences « GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) » et « Mise en œuvre des actions du SAGE Estuaire de la Loire ».

- Démarche territoriale de résorption des campements illicites et intégration des migrants de l'Europe de l'Est – partenariat financier entre la commune de Basse-Goulaine et Nantes Métropole [Unanimité]
Le conseil municipal a approuvé :
 - Le principe de la participation financière des communes à la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale à hauteur de 15 % du montant du marché public, sur la durée de la démarche et à compter de l'exercice 2018 au prorata du poids démographique de chacune soit un montant de 397€ pour la ville de Basse-Goulaine.
 - La participation financière des communes non dotées de terrains d'insertion temporaires à hauteur de 25 % du forfait annuel, sur la durée de la démarche et à compter de l'exercice 2018, soit un montant de 1 020 € pour la ville de Basse-Goulaine,

Puis le conseil municipal a approuvé la convention cadre de coopération avec Nantes Métropole et a autorisé Monsieur le Maire à la signer et à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

FINANCES

- Rapport d'orientations budgétaires 2019 [Unanimité]
Le conseil municipal a constaté que le débat relatif aux orientations budgétaires pour 2019 avait bien eu lieu, avec pour appui le rapport d'orientation budgétaire joint à la délibération.
- Anticipation de crédits d'investissement sur le budget 2019 [Unanimité]
Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2018 et s'est engagé à reprendre ces crédits ouverts par anticipation lors du vote du budget primitif 2019.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX



QUESTIONS ORALES

Au titre des questions orales, les points suivants ont été évoqués :

- Des incidents relatifs à l'état des locaux vestiaires-tribunes du football et le courrier envoyé par le Maire au Président de l'ACBG et aux conseillers municipaux sur ce point,
- Suite à une remarque écrite des conseillers municipaux d'opposition, dans le cadre du registre de l'enquête publique du PLUM, une réponse leur a été apportée,
- Des travaux à réaliser en 2019 au centre aquatique So Pool.

Monsieur le Maire a annoncé :

- Que la mairie fermerait exceptionnellement à 15h45 les 24 et 31 décembre
- Les prochaines dates des conseils municipaux : 15 février, 26 avril et 14 juin.
- Que certains appartements de l'opération Marignan, prévus pour les personnes âgées pourraient aussi être utilisés pour de l'habitat inclusif, c'est-à-dire pour des personnes handicapées, ce qui correspondrait finalement mieux au besoin, les goulainais âgés intéressés par la résidence service dépassant souvent les plafonds de revenus.

Affiché le 26 décembre 2018
Le Maire
M. Alain VEY

